



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°201 du lundi 26 juin 2017

Travaux de la traverse d'Aussac :

Une réunion publique d'information se tiendra au Centre Socioculturel, **le mardi 18 juillet à 18h00**. Le projet et l'organisation des travaux seront présentés par les différents acteurs. Au cours de cette réunion vos remarques et demandes seront intégrées pour établir le projet définitif. Il vous sera également demandé de vous exprimer sur le choix et la couleur du mobilier urbain et des lampadaires.

Votre présence est essentielle à la réussite des travaux.

Travaux d'été :

Les travaux d'assainissement de l'école, l'informatisation et la réfection de la dernière classe débuteront dès le 10 juillet. Les équipements du terrain de loisirs seront installés à partir de fin juin. A la fin de l'été la dernière phase du lavoir de Vadalle sera lancée.

Canicule :

Attention, lors des fortes chaleurs, ayez les bons réflexes. (Voir fascicule au verso)

Energie renouvelable :

Deux projets de parc éolien sont en cours d'étude sur notre commune. Il s'agit en premier lieu du projet sur les communes de Saint Angeau, Coulgens et Aussac-Vadalle avec une éolienne sur notre commune. Ce projet est porté par EDF- Energies Nouvelles. Le deuxième projet concerne 4 éoliennes qui seraient implantées le long de la RN10 en face du parc existant. Le projet de la société LANGA intègre une offre participative qui serait ouverte aux habitants de la commune. Les délibérations du Conseil traitant de ces sujets sont accessibles sur le site Internet de la commune.

Recensement militaire : (enfants nés en 2001)

Le recensement est obligatoire. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date d'anniversaire. L'inscription se fait à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille. **L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours, examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.**

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en – **juillet-août-septembre 2001** sont priés de se présenter au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture munis du livret de famille afin d'effectuer les démarches nécessaires à leur recensement.

Bourse aux armes :

Le TS 16 d'Aussac-Vadalle organise une bourse aux armes le dimanche 16 juillet de 8h à 17h au Centre Socioculturel.

Mutuelle solidaire – Permanence 2017 :

L'association ACTIOM a été choisie pour négocier des contrats collectifs à adhésion facultative. L'ensemble des habitants du Ruffécois pourra en bénéficier. Des permanences auront lieu en fin 2017. (Voir au verso).

Présentation du n° 16 de Jadis

L'association *Au fil du temps le canton de Saint-Amant-de-Boixe* est heureuse de vous inviter à la présentation du nouveau numéro de sa revue d'histoire locale : *Jadis* n° 16. Elle sera présentée **le samedi 23 septembre, à 15 h 30, à la salle socioculturelle de Marsac (à proximité de la mairie)**. Gilles Bernard, président du GREH, proposera une conférence : « Le 1er âge d'or du cognac 1680-1880 ». Une exposition "*Marsac, images d'autrefois*" sera présentée par Jean-Marie Cousset et Patrice Deschaud-Droit. Si vous souhaitez des renseignements sur la revue ou acquérir de précédents exemplaires, vous pouvez contacter : René Ballet (05 45 20 30 81), Martine Chabauty (05 45 93 76 64).

Mairie 61 rue de la République 16560 Aussac-Vadalle

Tél : 05.45.20.61.60 Fax : 09.72.31.00.94

Internet : www.aussac-vadalle.fr